

# ROTHSCHILD OU LE CHAOS ?



**La SCPL demande à l'équipe de Libération d'approuver l'entrée d'Edouard de Rothschild dans le capital du journal sur la valeur de projets tout simplement inexistantes sous couvert d'une formule garantissant la minorité de blocage sans aucune valeur juridique. En quelque sorte parier sur un cheval au lourd handicap monté par un cavalier qui n'a jamais couru.**

En agitant la menace du dépôt de bilan, la direction, le Conseil de surveillance de la SCPL et le SNJ ont sorti conjointement leurs argumentaires respectifs pour faire approuver cette candidature, parant ce banquier des habits de candidat de la dernière chance, prenant pour argent comptant ses engagements oraux de ne pas intervenir dans le contenu du journal et de modérer pour l'instant ses appétits. Ce oui sans condition dicté par la peur permettrait éventuellement de dire non par la suite. C'est « donne-moi ta montre et je te prêterais l'heure »...

La rencontre de la SCPL avec Edouard de Rothschild était tout sauf une négociation. Elle donnait le ton. Il n'a rien lâché si ce n'est une présence symbolique de la SCPL au futur conseil de développement.

## L'ARGENT N'EST PAS TOUT

Les 20 millions ne régleront pas la crise que traverse le journal : Rothschild a été très clair, son argent ne servira pas à apurer les dettes qui plombent les comptes de Libé. Il sera investi dans des projets pour le moins flous :

– la baisse du prix de vente, l'expérience déjà tentée localement n'a pas été concluante et le risque encouru pourrait nous mettre dans une situation financière dramatique.

– la relance des abonnements, projet auquel on ne peut que souscrire mais qui reste limité au regard de son coût : l'augmentation des abonnés se fait au détriment de la vente en kiosque et n'est pas indéfiniment extensible.

– le passage au samedi des suppléments, cela appauvrirait le quotidien en semaine, les équipes sont contre et l'expérience du magazine du samedi a été un échec.

La baisse des ventes de Libé est bien sûr liée à la crise globale de la presse quotidienne (diminution des points de vente, nouveaux médias, journaux gratuits...) mais ce n'est certainement pas la raison principale. Si les lecteurs achètent de moins en moins le journal, c'est que celui-ci est devenu de plus en plus terne. Il ne défend plus clairement ses valeurs fondatrices et semble, pour le moins, avoir perdu ses capacités de révolte.

Les raisons de cette dérive sont à chercher du côté de la détérioration des conditions de travail, la hiérarchisation accentuée et une accumulation de dérappages (stock-options, primes cachées...) qui ont entraîné une perte de l'envie de se battre, de défendre des valeurs qui ne sont plus appliquées au sein même du journal.

L'entrée de Rothschild dans le capital de Libé ne répond aucunement à cette problématique. Elle conforte au contraire la direction dans ses choix qui se font au détriment de ceux qui font le journal et de ses lecteurs.

Et pour ce qui est de la minorité de blocage, la formule du prêt de droits de vote à la SCPL ne tient juridiquement pas la route. Il faut être d'un optimisme débordant pour croire que Rothschild, une fois le vote acquis, ait la moindre raison d'accepter la proposition de vote conjoint avancée par la SCPL (qui n'a pas même osé en parler à l'intéressé !).

L'entrée au capital de Libération d'Edouard de Rothschild à hauteur de 37 % n'est qu'un effet d'annonce. Avec des critères de rentabilité totalement irréalistes, toutes les conditions sont dès à présent réunies pour que sa participation soit automatiquement valorisée à hauteur de 49 % à l'échéance de 2010.

Et il faudrait croire, sur la seule parole donnée, ce spécialiste des affaires quand il affirme s'engager à ne pas acquérir les parts de 31 avant 2007. C'est l'inverse qu'il faut entendre : il rachètera les parts de 31 à l'échéance de 2007. Comme disait un certain Pasqua, les promesses n'engagent que ceux qui y croient.

## Il faut savoir dire NON !

Ce vote n'engage pas que la rédaction. Tous les services doivent se mobiliser pour dire à cette direction sclérosée aussi bien qu'à son sauveur aussi providentiel qu'arrogant que ce journal est réalisé par son équipe et pas par des actionnaires. Les plans sociaux larvés n'ont cessé de se succéder à Libé comme seule sanction des erreurs de la direction.

Au passage, on ne peut que s'étonner de la résurgence d'un « droit de vote censitaire » imposé aux pigistes du journal, véritable variable d'ajustement du quotidien. En ces moments décisifs pour l'avenir de ce qui est aussi leur journal, elles et ils vont devoir justifier de 7 500 euros de revenus par an et d'une déclaration sur l'honneur que leur principal employeur est bien Libération...

Paris, le 20 janvier 2005

Syndicat interprofessionnel de la presse et des médias CNT

Pour plus d'information sur la CNT : [sipm-cnt.org](http://sipm-cnt.org)

Pour nous contacter : [presse@sipm-cnt.org](mailto:presse@sipm-cnt.org)

Permanence au 33, rue des Vignoles, 75020 PARIS  
tous les mardis soirs.